



« LES AMIS DE CUREMONTE »

Siège : Mairie de Curemonte 19500 CUREMONTE

49^{ème} assemblée générale 2017, le dimanche 6 août 2017.

Ordre du jour de l'assemblée ordinaire du 6 août 2017 à 10h30 :

- **Rapport moral et compte-rendu d'activité de l'exercice 2016 ;**
- **Compte-rendu financier de l'exercice 2016 ;**
- **Actualité de l'association, perspectives et projets**
- **Votes :**

Approbation du rapport moral ;

Approbation des comptes ;

Taux de cotisations ;

- **Discussion générale et questions diverses.**

Mesdames, Messieurs, chers amis.

Bonjour à toutes et à tous, je suis heureux de vous accueillir à Curemonte pour cette quarante neuvième assemblée générale de notre association depuis sa création le 26 août 1969. C'est aussi la quatorzième que je préside depuis l'année 2004 où Jean Lalé m'avait demandé de le faire à sa place.

Il aurait eu cent ans en 2017 mais reste tout à fait présent dans notre engagement au service de Curemonte et de son patrimoine, tout particulièrement en cette année 2017 couronnement de nos efforts pour l'église Saint-Hilaire de la Combe.

Je vous dis un grand merci pour votre présence, votre fidèle amitié et surtout votre soutien à notre action au service de Curemonte. Comme je le fais chaque année depuis 2004, j'ouvre cette **Assemblée Générale** avec plaisir et émotion et aussi, j'ose le dire sans fausse modestie, avec beaucoup de fierté pour le travail accompli.

Je salue la présence de Madame Marie-Claude Pécouyoul, Maire de Curemonte, membre actif de notre association et ancien membre de notre Conseil d'Administration.

Je vous prie d'excuser l'absence de notre présidente d'honneur, Mireille Lalé désormais pensionnaire de la maison de retraite de Meyssac, de François-Xavier Marit pas encore rentré d'une mission professionnelle, et Jean-Jacques Leriche notre webmestre.

Je remercie bien entendu tous les autres membres du Conseil d'Administration ici présents à mes côtés et je leur suis reconnaissant de leur engagement.

Aujourd'hui nous vous présenterons et vous demanderons d'approuver les éléments de bilan relatifs à la période du 1/1/2016 au 31/12/2016, rapport d'activité et bilan financier.

1- Compte-rendu d'activité.

Notre association aura bientôt 48 ans. Saluons cette belle longévité marquée par la constance de notre action au service de Curemonte.

Selon l'usage, je salue tout d'abord la mémoire des adhérents disparus depuis notre AG du 1^{er} août 2015 : Jean MARIT est décédé à Bergerac le 17 avril 2017. Il était depuis 2015 membre d'honneur du CA des Amis de Curemonte dont il faisait partie depuis 1970.

Denise PERRINET est décédée le 26/4/2017. Epouse de Jean PERRINET, ils habitaient la Brande à Végennes. Elle était la belle-sœur de M. l'abbé PERRINET.



Association « **Les Amis de Curemonte** », organisme d'intérêt général - <http://www.curemonte.org>
Association à but non lucratif fondée par Jean Lalé en 1969 – J.O. du 01/11/1969 – SIRET 382052249 00010



René CHAUVET, décédé en région parisienne, à Champigny sur Marne, a été inhumé à Curemonte le 9 mai 2017. Il fut longtemps membre des Amis de Curemonte et était le père de Gérard CHAUVET également Ami de Curemonte.

Marcelle PUYJALON a été inhumée à Curemonte le 9 mai 2017. Elle était la maman de Francine Guionie, adhérente des Amis de Curemonte.

Le Docteur Alain LASSERRE est décédé le 24 juin 2017 et a été inhumé à Curemonte le 29 juin 2017. Il était membre fidèle des Amis de Curemonte et possédait une maison à Curemonte.

Paulette LALÉ est décédée à Brive le 16/7/2017 et a été inhumée à Saint Julien Maumont son village natal. Elle était membre de notre association depuis l'origine.

J'oublie probablement d'autres disparus parmi nos adhérents et vous prie donc de m'excuser de ne pas les mentionner, n'ayant pas eu connaissance de leur décès. A toutes les familles, à tous les proches de ces disparus, je renouvelle ou présente mes condoléances.

Que s'est-il donc passé pour notre association depuis un an ?

L'année 2016 fut comme toujours riche en évènements et actions.

Parmi les faits majeurs de l'exercice, à retenir :

- **Animations**

- **Expositions** : une exposition de photos sous la halle Jean Lalé :

- Sous la halle Jean Lalé nous avons proposé la nouvelle présentation plus esthétique et plus durable de l'exposition « Souvenirs en images » titrée « Images pour la mémoire » constituée de 13 panneaux (80x60) imprimés sur un support PVC traité anti UV et complétée par un panneau explicatif sur les châteaux et l'enceinte castrale inséré à la demande de M. et Mme Cantegreil.
- Nous avons également présenté l'exposition consacrée à l'Orange de Noël elle aussi sous une forme renouvelée et plus durable, comme la précédente. Elle a également été prêtée au Lycée Danton de Brive dans le cadre d'une animation pédagogique.
- Aucune exposition en revanche à l'église de la Combe fermée pour travaux depuis juillet 2015.

- **Concerts** : 7 concerts ont été proposés en 2016 qui fut une année faste quant à la programmation, moins quant au bilan financier :

- 11ème mini festival de jazz avec deux concerts :
 - Concert de jazz traditionnel : Récital de piano stride par Bernd LHOTSKY.
 - Concert de jazz traditionnel : "PARIS WASHBOARD" avec Daniel BARDA (trombone), Alain MARQUET (Clarinette), Louis MAZETIER (piano), Stéphane SEVA (Washboard).
- Concert du Duo « Facteurs chevaux »
- Concert Tango du duo « Buenos Aires »
- Concert de musique klezmer avec le groupe « YANKELE »
- Concert de « Tanina » le 3 août. Ce concert impromptu n'était pas programmé mais nous avons accepté de présenter « Tanina » au public curemontois le 3 août 2016 pour une soirée avec entrée et participation libres.
- et enfin, le 12 août 2016, le concert habituel en partenariat avec le Festival de Saint-Céré : « Musique tzigane » avec un duo violon oriental et accordéon

Ces concerts, dans des registres différents ont été appréciés du public mais il faut hélas reconnaître que leur bilan financier reste très déficitaire...

... de plus de 3000 € pour un budget de dépenses proche de 10 000 € ... ce que nous ne pouvons supporter.

Cela nous amène à remettre en question la programmation de concerts. De plus nous sommes très lourdement taxés par la SACEM (près de 900€ en 2016) et en 2016 n'avons eu d'autre subvention que celle de 200€ de la municipalité. Cela contribue incontestablement à alourdir le déficit.

Toutefois nous n'avons supporté aucun engagement financier pour le concert du festival de Saint Céré qui connaît toujours un grand succès, ni pour le concert de Tanina le 3 août (au chapeau).

- **Visites guidées**

- En 2016, des visites commentées ont été proposées les mardi, jeudi, samedi et dimanche à 17 heures, de mi-juillet à mi-septembre (Journées Européennes du Patrimoine), au départ de la

halle Jean Lalé. Comme dit en 2016, leur succès est très relatif. En 2017 les visites sont toujours proposées mais une réservation préalable (minimum 48h avant) est obligatoire.

- 7 groupes ont été accueillis en 2015, soit près de 150 personnes, pour une visite « à la carte ». Cela représente une recette de 424 € (forte progression) et permet en outre de réaliser des ventes d'ouvrages divers.

- **Journées Européennes du Patrimoine 2015.**

Comme chaque année, nous avons accueilli les visiteurs et proposé des visites commentées du bourg le samedi et le dimanche mais nous étions trop peu nombreux pour le faire dans de bonnes conditions.

- Halle Jean Lalé : Près de 200 visiteurs ont été comptabilisés le samedi et environ 480 le dimanche, 80 ont suivi l'une des 5 visites commentées, le bénéfice est modeste (dons et ventes est de 100€).
- Saint-Genest : l'église était ouverte au public mais nous n'avons pu y assurer de présence, donc aucun comptage de visiteurs.
- La Combe : l'église en chantier n'a pas été ouverte au public.

- **Eglise de la Combe : Notre projet phare !**

Le chantier ouvert en 2015 à notre grande satisfaction s'est poursuivi tout au long de 2016.

L'achèvement était prévu en 2016 mais comme vous le savez, les travaux se sont poursuivis jusqu'en juillet 2017 et même ne sont pas tout à fait terminés.

Je rappelle que ces travaux ont concerné la restauration du bâti, de la charpente et de la couverture, les huisseries, la création d'un plafond, le pavage, la restauration des décors peints, l'installation électrique et la mise en place des vitraux de Madame Michiyo Durt Morimoto.

Comme je l'ai dit le 15 juillet lors de l'inauguration de cette restauration, le résultat est absolument magnifique est, si vous ne l'avez encore fait, je vous encourage à aller visiter ce joyau du patrimoine et les expositions artistiques qu'il accueillera tout l'été 2017 (entrée libre).

- **Le financement :**

Je l'ai dit, la restauration de l'église de La Combe n'aura aucune incidence sur les finances communales car les Amis de Curemonte se sont engagés à trouver les fonds pour la part non couvertes par les différentes subventions. Cette part correspond à 30% du montant des travaux. Elle est apportée par plusieurs contributeurs :

- La Fondation du Patrimoine.
- Les entreprises mécènes :
 - SOTHYS
 - CREDIT AGRICOLE Centre-France
 - EIFFAGE TRAVAUX PUBLICS.
- Les Amis de Curemonte pour le reste.

➤ C'est en 2009 qu'il a été décidé de faire appel à la Fondation du Patrimoine dans le cadre du mécénat populaire. Une convention a été signée entre la Fondation du Patrimoine et la Municipalité de Curemonte le 10 novembre 2009.

L'appel au mécénat populaire est toujours en cours et la souscription restera ouverte jusqu'à la fin 2017.

L'objectif initial était de 36 000€ de collecte et 180 donateurs. Il est largement dépassé. A ce jour, la collecte est de plus de 75 000 € pour 298 dons. L'objectif est donc largement dépassé mais il est toujours temps de donner ou de faire un nouveau don !

Le montant collecté a d'ores et déjà été abondé de 50 300 Euros par la Fondation du Patrimoine ce qui représente une contribution de près de 125000 Euros ;

Depuis le lancement de la souscription, notre association a versé à cette souscription de mécénat populaire plus de 26 000€ sur ses fonds propres et reversé un peu plus de 1700€ de dons qu'elle a reçus.

➤ Les entreprises mécènes SOTHYS, CREDIT AGRICOLE et EIFFAGE TRAVAUX PUBLICS et d'autres entreprises ont fait un don à la Fondation du Patrimoine.

➤ Les Amis de Curemonte pour leur part, et sur leurs réserves financières, apporteront le complément pour que, conformément à notre engagement, l'opération de coute rien à la commune. En 2016 un premier versement de 50 000 Euros a été fait à la commune suite à un appel de fonds. Je rappelle que la commune de Curemonte est maître d'ouvrage donc assure tout l'aspect administratif et règlementaire assurant notamment le règlement des appels de fonds aux entreprises.

- **Evènements et faits de l'année 2016** : Plusieurs évènements ont marqué cette année 2016 :
 - En janvier 2016, à Limoges, j'ai participé à l'émission « Aquitaine, Limousin Poitou-Charentes Matin » diffusée sur les antennes de France 3 Aquitaine, France 3 Limousin et France 3 Poitou-Charentes (présentation de Curemonte et de notre association).
 - Suivi du chantier de l'église de La Combe, 30 réunions de chantier au total de 2015 à 2017, 12 réunions en 2016.
 - Proposition d'installer à la Combe la cloche précédemment exposée à Saint-Genest, proposition retenue, installation réalisée.
 - Réédition de l'exposition sur l'Orange de Noël sous forme de panneaux rigides imprimés et traités anti UV.
 - Réédition de 10 000 exemplaires de notre dépliant modernisé par Jean-Germain Leriche étudiant graphiste (3000 diffusés chaque année).
 - Mise en place de deux plaques d'ardoise gravée au niveau de la halle pour signaler le 45^{ème} parallèle (matérialisé dans la chaussée lors des travaux du PAB).
 - La maison de Jean Lalé a été vendue en octobre 2016, nous avons donc dû en retirer les archives de l'association stockées là depuis l'origine.
 - N'ayant pu trouver d'autre solution, nous avons acheté une armoire métallique et transféré tous le stock d'ouvrages en vente dans le local bibliothèque que Mme le Maire nous a autorisés à utiliser.
 - Les archives les plus anciennes ont été stockées dans des malles plastique et transférées dans le bâtiment dit « la tourelle » restauré en 2015 en attendant mieux.
 - Les archives les plus récentes sont chez le président, votre serviteur...

Ces solutions sont provisoires et je rappelle que nous sommes toujours à la recherche d'un local pour une solution durable.

- Plusieurs objets donnés à l'association ou à la commune attendent toujours d'être présentés au public :
 - Christ du chanoine Gouzou offert par Mme Bordes de Vayrac,
 - Statue de la vierge aux orphelins et fer à hosties offerts par Jean-Claude Escaravage
 - Boite à saintes huiles, lampe à huile..., lutrin (Maison Jean Lalé).

Il est prévu d'en installer certains dans la vitrine de l'église Saint Barthélemy dont le réaménagement est envisagé tout comme une amélioration de sa sécurisation.

- **Communication, newsletter et site Web.**
 - **Newsletter** : Lancée en 2005, notre « newsletter » paraît actuellement tous les 3 mois, 58 numéros ont été publiés depuis l'origine et 4 ont été diffusés depuis l'AG de 2016 (Newsletters N°55, 56, 57, 58). Belle performance !
La diffusion est faite uniquement par courriel à environ 200 destinataires. La principale difficulté est de renouveler le contenu compte tenu du manque de contributeurs. Je fais donc à nouveau appel à toutes les bonnes volontés pour nous proposer des contributions.
 - **Site Web** : Deux webmestres, Jean-Jacques Leriche et Fabien Ferrandez, le font vivre. Depuis quelques mois vous avez peut-être constaté que notre site est en totale reconstruction par Jean-Jacques Leriche avec l'aide de son fils Jean-Germain et de François-Xavier Marit et moi-même pour les photos. Un certain nombre d'information restent toutefois accessibles en particulier l'espace adhérents.
 - **TV, radio et Presse écrite** : Nous entretenons toujours de bonnes relations avec les différents media, radios locales (Radio Vicomté), presse locale (essentiellement La Vie Corrézienne et la Montagne) qui relaient (plus ou moins bien...) nos actions.
 - J'ai présenté l'association et le projet de la Combe lors de l'AG annuelle de la Caisse Locale de Crédit Agricole de Meyssac.

- **Promotion de nos animations** : le constat est celui de la difficulté d'assurer cette promotion par certains vecteurs tels les affiches, flyers, communiqués de presse...
C'est un handicap mais nous manquons souvent de bénévoles pour la diffusion des affiches et flyers. De plus le coût d'impression ou d'insertion publicitaire est trop élevé pour nous et viendrait surtout grever le budget déjà déficitaire !...

2- Compte-rendu financier

Préparé par Anne Duport, notre secrétaire Trésorière depuis 2012. Je tiens à dire à Anne un très grand merci pour le travail accompli. Elle souhaite mettre un terme à sa fonction de secrétaire-trésorière après cette AG. Je le regrette mais respecte cette décision. Nous allons donc devoir pallier à cette situation en attendant l'AG de 2018 au cours de laquelle notre CA sera renouvelé. Cette AG est consacrée au bilan de l'exercice 2016, du 1/1/2016 au 31/12/2016.

L'Association vit modestement, les frais de fonctionnement sont contenus et ne grèvent pas le budget. Après notre premier versement de 2016, nous aurons en 2017, à faire face aux nouveaux appels de fonds pour l'église de La Combe et probablement à solder les comptes du chantier.

Je passe donc la parole à Anne pour qu'elle vous présente et commente le bilan financier.

Voici donc le bilan synthétique de l'année 2016, dépenses et recettes.

Fin 2016, le montant total de ressources disponibles était d'environ 25 000 €.

Rappel :

- **Les dépenses sont réparties en :**
 - Dépenses de fonctionnement,
 - Dépenses de communication,
 - Organisation des animations,
 - Reversement de dons,
 - Appels de fonds pour les travaux.
- **Les recettes sont réparties en :**
 - cotisations et adhésions,
 - subventions,
 - les recettes exceptionnelles (dons et libéralités),
 - les recettes des concerts et autres manifestations,
 - Les ventes de publications (guides, livres, DVD, cartes postales et posters...),
 - Les visites guidées de groupe sur réservation.

Le bilan financier de l'année 2016 est synthétisé par le tableau figurant en annexe 1 (page 9).

Commentaires :

Les cotisations sont en baisse nette en 2016 : 3447€ au lieu de 6880€ en 2015 et 4115€ en 2014. Seul point positif les 6 nouvelles adhésions 2016 pour 355€.

A noter que les ventes d'ouvrages constituent toujours une part importante de nos recettes (8,5%).

Les animations sont en lourd déficit 3365€ de déficit pour 9897,50€ de dépenses. Un tel déficit ne peut être accepté et le CA devra réfléchir à un programme d'animations permettant un retour à l'équilibre à défaut d'être bénéficiaire. Nous n'avons eu aucune subvention pour notre programme d'animations et avons payé 881,12€ de droits SACEM.

3- Perspectives et projets

2017, 2018, 2019 : ... seront dans la continuité de l'exercice écoulé et des précédents.

- Achèvement de la restauration de l'église de La Combe et inauguration mi 2017.
- 3^{ème} colloque historique de Curemonte : le 24 juin 2017, publication des actes du colloque d'ici fin septembre 2017.

- Expositions à La Combe pendant l'été 2017 (5 expos prévues) et animation du lieu.
- A l'étude, publication d'un fascicule consacré à l'histoire de la Combe et du chantier de restauration. Quelques pages consacrées au sujet devraient être incluses dans la prochaine réédition du guide « *Curemonte village du Midi corrézien* »
- Poursuite et renouvellement des expositions sous la halle Jean Lalé.
- Concerts 2018 : réflexion sur le renouvellement ou l'abandon de cette forme d'animation qui est généralement déficitaire voire lourdement déficitaire en 2016.
- Animation de Curemonte : le CA va réfléchir à proposer en 2018 des animations originales, mais, dans la mesure du possible, peu onéreuses.
- Colloque historique : le colloque de 2017 est une réussite par la qualité des interventions, un peu moins pour le nombre de participants. C'est une opération très lourde à organiser !
Pourrions-nous continuer ? La prochaine édition (4^{ème} colloque) est normalement prévue en 2020.
- Entretien et amélioration du site de la Tourelle : Je précise que j'assume seul l'entretien du bâtiment et de l'espace public. J'ai prévu de réaliser quelques compléments d'aménagement... les bénévoles seront toujours bienvenus...
- Visites guidées : Poursuite des visites proposées entre mi-juillet et mi-septembre mais uniquement sur inscription préalable, développement des visites de groupes « à la carte » proposées toute l'année. Il serait bon que les guides formés soient plus nombreux, avis aux volontaires... Nous assurons la formation.
- Poursuite de la participation aux Journées Européennes du Patrimoine (là aussi dans la mesure des forces disponibles)
- Mise en place d'une signalétique des édifices marquants du village (reportée sine die faute de budget...).

2018 sera une année de renouvellement du CA...

2019 sera notre cinquantième anniversaire... A fêter dignement !...

4- Communication, promotion.

- Internet : La fin de la rénovation du site web est attendue avec impatience, poursuite de la révision-actualisation des pages du site.
- Utilisation des réseaux sociaux : Projet de création d'une page **Facebook** consacrée à notre association et aussi d'ouverture d'un compte **Instagram** qui devraient compléter le nouveau site web.
- édifices marquants de Curemonte : la mise en place de la signalétique est repoussée après la clôture du chantier de l'église la Combe et ne sera envisagée que si et seulement si nous avons les moyens de financement.
- Edition d'un fascicule consacré à la Combe (Historique et travaux de restauration).

5- Vie de l'association.

Au risque de me répéter, je la souhaite bien évidemment très présente et visible dans la vie du village et au service de son patrimoine en synergie avec les différents partenaires. Nous sommes et nous resterons au service de Curemonte et de son patrimoine.

Hélas notre fonctionnement n'est pas toujours facile car il nous faudrait plus d'engagement de bénévoles dans tous les domaines. Cela faciliterait grandement la vie de l'association :

- Organisation et bon déroulement des animations,
- Promotion de notre action,
- Contribution à la newsletter,
- Animation des visites guidées (...nous pouvons former les volontaires)

Je souhaite aussi que de nouveaux adhérents nous rejoignent pour renouveler et rajeunir notre association et nous permettre de penser sereinement à passer le flambeau.

Madame le Maire,

- Je vous remercie de votre présence ;
- Je vous remercie pour l'engagement et le travail administratif municipal sans lequel la restauration de l'église de la Combe serait restée lettre morte et il y avait urgence à engager les travaux avant fin 2014 faute de quoi les financements publics risquaient d'être irrémédiablement perdus.
- Je salue les réalisations qui complètent cette année le PAB :
 - Aménagement du parking,
 - Mise en lumière de l'église et de la halle Jean Lalé.
- A propos de la Combe,
 - Serait-il possible de nous donner l'actualité financière du projet ;
Réponse : Le projet est resté globalement dans le cadre voire un peu en deçà de l'enveloppe définie lors des études et suite à l'appel d'offres. Un avenant concernant des travaux supplémentaires de renfort de maçonnerie a été accepté et signé. Un point régulier sera fait avec l'association.
 - La restauration annoncée du mur d'enceinte du cimetière entre-t-elle dans le budget prévu pour la restauration ?
Réponse : La restauration du mur d'enceinte du cimetière n'était pas prévue mais elle a pu être engagée et subventionnée compte-tenu du reliquat entre l'enveloppe budgétaire globale éligible aux subventions et le montant effectivement engagé.
 - Je formule un souhait qui relaie celui qui m'a plusieurs fois été exprimé :
 - Possibilité de toilettes sur le site de la Combe (toilettes sèches...)
 - Possibilité de création d'un parking avec emplacement pour un autocar.*Réponse* : Ces deux points sont pris en compte mais seront étudiés ultérieurement en fonction de la disponibilité d'un terrain éligible et des capacités de financement. Pour les toilettes, la seule solution envisageable est la création de toilettes sèches à un emplacement agréé par les Monuments Historiques.

6- Votes

- Cotisations :
 - 3 niveaux :
 - Titulaire 15€,
 - Actif 30€,
 - Bienfaiteur 50€ et plus.

Décision : montants maintenus à l'unanimité

- Compte-rendu d'activité

Décision : approuvé à l'unanimité.

- Compte rendu financier

Décision : approuvé à l'unanimité



En conclusion, comme je l'ai dit en substance le 15 juillet dans mon discours lors de l'inauguration des travaux de la Combe, je terminerai mon propos de ce jour en formulant un souhait identique, celui de voir les « Amis de Curemonte », les Curemontois et la population environnante s'approprier pleinement leur histoire et se montrer fiers du riche patrimoine public et privé de ce village d'exception mais aussi du travail accompli en un demi-siècle par notre petite association.

Je remercie chaleureusement tous les donateurs, plus de 300, qui se sont mobilisés pour soutenir financièrement la restauration de l'église de La Combe mais j'aurais aimé qu'ils soient encore plus nombreux. Il n'est d'ailleurs pas trop tard et encore possible de le faire au moins jusqu'à la fin de 2017 et nous avons encore besoin de financement.

Pour finir, je précise que 2018 sera une année de renouvellement de notre Conseil d'Administration et qu'en 2019 nous fêterons le cinquantenaire de notre association.

Merci de votre présence. Je vous invite à partager le verre de l'amitié offert par l'association avant de nous séparer et je vous donne rendez-vous pour nos animations à venir et pour l'Assemblée Générale de 2018.

ANNEXE 1 : Bilan des comptes

BILAN COMPTES 2016 49 ^{ème} assemblée générale, le 6 août 2017					
Exercice en cours du 1 ^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016					
DEPENSES			RECETTES		
Frais de fonctionnement			Recettes ordinaires		
4 774,65 €			6 234,42 €		
29,70%	Electricité (La Combe)	986,23	42,52%	Cotisations	3 092,00
	Frais de déplacement	639,00		Adhésions nouvelles	355,00
	Frais postaux	364,09		Subvention municipale	200,00
	Frais bancaires	4,90		Frais non remboursés	830,68
	Fournitures de bureau	691,15		Libéralités Troncs	190,33
	Communication générale	1 254,48		Autres	0,00
	Frais de réception	36,28		Visites guidées	474,00
	Adhésions /cotisations diverses/loyer	435,00		Remboursement électricité par SOCOBA	986,23
	Impôts	0,00		Revenus financiers	95,18
	Internet (Nom de domaine)	57,46		Frais d'envoi postaux perçus	11,00
	Assurances	306,06			
Animations			Animations		
10 990,46 €			6 532,00 €		
68,37%	Concerts	9 897,50	44,55%	Concerts	6 532,00 €
	Concerts JAZZ année 2016	5 319,79		Concerts JAZZ 2016	4 062,00
	Concert 1 Facteur Chevaux	620,00		Concert 1 Facteur Chevaux	465,00
	Concert 2 Tango	963,89		Concert 2 Tango	747,00
	Concert 3 Yankele	2 961,04		Concert 3 Yankele	1 258,00
	Concert Tanina	0,00		Concert Tanina	0,00
	Frais de réception	32,78			
	Expositions	1 092,96		Expositions	0,00 €
	Renouvellement expo Orange de Noël	1 092,96			
EGLISE DE LA COMBE			EGLISE LA COMBE		
50 000,00 €			650,00 €		
	Contribution au mécénat populaire FDP	0,00	4,43%	Mécénat, mécénat populaire, dons	650,00
	Paiement travaux	50 000,00		Mécénat	650,00
Divers			Produit des ventes de livres, brochures, DVD et tableaux		
158,90 €			1 245,00 €		
	Divers (petites fournitures)	0,00	8,49%	3 Livres CUREMONTE II	60,00
	Aménagement, entretien terrain "Tourelle"	0,00		Cartes postales, photos, posters	30,00
				Livres villages Midi Corrèzien	40,00
	Transfert archives			156 Guides "Curemonte, village..." Français	780,00
	Fournitures	158,90		12 Guides "Curemonte, village..." Anglais	60,00
				DVD	195,00
	Publications	150,00 €		Blue-Ray	0,00
	Ouvrages	150,00		Livre Lavalade (Toponymie)	60,00
	Cartes et posters	0,00		Actes Colloque 2012	20,00
TOTAL DEPENSES			TOTAL RECETTES		
16 074,01 €			14 661,42 €		
	Premier acompte travaux la Combe	50 000,00 €	Vente de titres	43 948,47 €	59 983,22 €
	Résultat de l'exercice hors travaux La Combe	-1 412,59 €		16 034,75 €	
	Total dépenses de l'exercice :	66 074,01 €		Total	74 644,64 €
RESSOURCES DISPONIBLES					
	au 31/12/16	Titres	177,50 €	118 parts sociales CA	
		Comptes bancaires			
	au 31/12/16	Livret A	20 840,93 €		
	au 31/12/16	Cte courant CRCA	1 207,19 €		
	au 31/12/16	ESPECES CAISSE	2 571,75 €		
	au 31/12/2016	TOTAL RESSOURCES	24 797,37 €		
	rappel	au 31/12/2015	TOTAL RESSOURCES	74 937,56 €	

ANNEXE 2 : Texte du discours de Jean BOUYSSOU le 15 juillet 2017 lors de l'inauguration de la restauration de l'église Saint-Hilaire de la Combe.

Monsieur le Préfet,
Madame la sénatrice suppléante,
Madame la Conservatrice Régionale,
Madame la représentante de l'Architecte en Chef des Monuments Historiques,
Monsieur le Président du Conseil Départemental,
Monsieur le délégué de la Fondation du Patrimoine,
Madame le Maire de Curemonte,
Mesdames et Messieurs les élus,
Mesdames, Messieurs.

Tout d'abord, permettez-moi de saluer la présence ici de Mireille LALÉ notre présidente d'honneur qui a très longtemps œuvré dans l'ombre pour Curemonte et les Amis de Curemonte, aux côtés de son mari Jean LALÉ. Merci Mireille d'être venue.

Je vais vous faire une confidence. Aujourd'hui, 15 juillet 2017, est pour moi un grand jour et c'est un président des Amis de Curemonte ému mais très heureux et aussi très fier qui s'adresse à vous ce matin. Ce jour restera incontestablement comme l'un des plus beaux jours de ma vie, un jour marquant qui sera gravé à jamais dans ma mémoire. Ce jour, je l'attendais depuis très longtemps, depuis ce moment de 2004, il y a treize ans, où Jean LALÉ a initié le processus de restauration de cette église Saint-Hilaire de la Combe qui aboutit si magnifiquement aujourd'hui. En lançant ce projet, il m'a confié une mission en me tenant à peu près ce propos : « *Mon cher, je ne verrai pas tout cela, je vous en charge... mais je vous prévient, ce ne sera pas facile !...* ».

Il avait parfaitement raison car il a fallu beaucoup d'énergie et d'obstination pour y parvenir et aussi surmonter les moments de découragement.

Voilà pourquoi je puis dire aujourd'hui : « Mission accomplie ! » et j'avoue que j'en suis fier mais aussi heureux et soulagé... En revanche, comme vous pouvez vous en douter, cela ne s'est pas fait seul ! Je voudrais ici rendre hommage à tous ceux grâce à qui cela a été possible.

Tout d'abord, il y eut ceux que j'appellerai "les visionnaires". Je pense d'abord au Docteur Paul FAIGE, Conseiller Général du canton de Meyssac qui en 1965 mobilisa les énergies et les autorités pour sauver une église réellement au bord de la ruine... Je pense aussi à M. Paul LEBOUTEUX, Architecte en Chef des Monuments Historiques qui obtint en 1970 le classement Monument Historique sans lequel il eut été bien difficile d'agir. Dès lors, en 1972 et 1973, un chantier de bénévoles et de professionnels permit de sauver l'église en la dégagant du lierre et des ronces qui l'avaient envahie jusqu'à la recouvrir en partie et lui redonna une charpente et un toit. Parmi ces visionnaires, il y eut aussi Jean LALÉ qui fonda dès 1969 l'association des Amis de Curemonte. Jean LALÉ aurait eu 100 ans ce mois de juillet 2017, j'ai une pensée particulière pour lui. Je lui dédie cette journée et tiens à l'occasion de cette inauguration à lui rendre publiquement hommage. En fondant les Amis de Curemonte il y a près de cinquante ans, il a non seulement été visionnaire mais il a été l'initiateur éclairé de tout ce processus qui a dès lors rendu possible ce qu'il a lui-même appelé « *la renaissance de Curemonte* ».

Le mouvement lancé par ceux que j'appelle les visionnaires a permis de redonner vie à cet édifice dont certains avaient même un temps prôné la démolition. Des travaux financés par les Amis de Curemonte le rendirent accessible et rétablirent le mur d'enceinte du cimetière. Au début des années 1980, des fouilles sous la direction de M. MOSER permirent de mieux connaître l'édifice tout en confirmant son très grand intérêt historique et archéologique. Je tiens à mentionner et remercier les bénévoles et les TUC qui ont pendant plusieurs années donné temps et énergie pour tous ces travaux. Je n'en ai pas la liste mais je citerai tout de

même un bénévole, Marc CONDUCHÉ qui, 6 ans durant, pendant les années 1980, a consacré beaucoup de temps et d'énergie à l'église.

Néanmoins presque tout restait à faire...

Après les visionnaires, place aux décideurs et aux professionnels spécialistes...

Dès les travaux de sauvetage, l'idée avait germé dans l'esprit de Jean LALÉ et de quelques autres que l'église de La Combe nécessitait et justifiait amplement une restauration complète. Il fallut pourtant attendre jusqu'au début des années 2000 pour un début de prise en compte avec le lancement en 2004 d'une étude préalable. C'est à cette occasion que je fis connaissance de plusieurs personnes de la DRAC Limousin et d'un personnage clé de ce projet ambitieux qui venait de naître : Je salue sa présence ici, il s'agit de M. Stefan MANCIULESCU, Architecte en Chef des Monuments Historiques qui fut chargé de l'étude préalable réalisée en 2005 et financée à parts égales par l'Etat au titre des Monuments Historiques et par les Amis de Curemonte.

Je tiens à dire que M. Stefan MANCIULESCU s'est dès le départ montré et dit convaincu de l'intérêt de ce projet et assuré qu'il se réaliserait. J'ai notamment le souvenir d'une conversation lors d'une visite à La Combe en 2004 ou 2005 ou, en réponse aux doutes que j'exprimais sur l'avenir et sur la difficulté de financer un tel projet, il se montra étonnamment confiant sur une issue favorable. Je crois donc pouvoir dire que dès le départ M. MANCIULESCU eut un coup de cœur pour cette église. Par chance, après les études préalables c'est lui qui a plus tard, en 2012, été désigné par appel d'offres maître d'œuvre et a conduit, avec brio et exigence, cette restauration à son terme en juillet 2017.

Bravo et merci M. MANCIULESCU !

Je remercie aussi tous les responsables cadres et agents de la DRAC de Limoges qui ont porté ce dossier avec conviction et sincérité. Je nomme ici Delphine Christophe, M. Simonet, Adeline Rabaté, Rodolphe Brière, Martine Fabioux, Patrice Conte, Nicolas Vedelago, Pierre Carcy, ... il y en a sans doute d'autres, pardon de ne pas les citer... J'ai maintes fois échangé avec eux depuis 2005 et je leur sais gré d'avoir cru en ce projet, de l'avoir défendu tout en me tenant un langage de vérité mais toujours confiant et rassurant devant mon insistance et mon inquiétude. Ils ont tenu parole, le résultat est là ! Merci.

Vous l'avez compris, depuis 2005 le temps s'écoulait sans aucune décision alors que l'église semblait se fissurer de jour en jour un peu plus... C'est en Mars 2008 que fut prise une décision majeure : Le Conseil municipal de Curemonte et le Maire Jean-Claude Raynal ont alors adopté une résolution validant officiellement le lancement de la première tranche telle que définie dans l'avant-projet. Pour permettre cette décision, l'association avait au préalable pris l'engagement écrit, comme elle l'a d'ailleurs toujours fait depuis son origine, de trouver et apporter le financement de la part non subventionnée, soit alors 20% du montant des travaux, montant restant à charge de la commune propriétaire de l'édifice donc maître d'ouvrage. Ces 20% sont d'ailleurs plus tard devenus 30% à la suite de la réduction de la subvention départementale attendue passée en 2014 de 20% à 10%.

Grâce à cet engagement des Amis de Curemonte, les travaux de restauration ont un coût nul pour le budget de la commune qui assure toutes les démarches administratives, création et suivi des dossiers, lance les appels d'offre, valide et notifie les marchés, perçoit les subventions et assure le règlement des factures.

Bien entendu, cela n'est possible que par une large mobilisation de nombreux donateurs et mécènes et par une importante contribution financière de l'association qui mobilisera l'intégralité de ses réserves. C'est pour cela qu'il était essentiel de mobiliser largement ; un vecteur efficace pour le faire est l'opération de mécénat populaire lancée le 12 novembre 2009 par la signature d'une convention ad hoc entre la Fondation du Patrimoine et la commune ; la souscription est toujours en cours.

Parmi les nombreuses entreprises et institutions sollicitées pour devenir mécène de ce projet, trois se sont montrées particulièrement généreuses, la Société SOTHYS, la Caisse Locale de CREDIT AGRICOLE CENTRE FRANCE et la société EIFFAGE TRAVAUX PUBLICS. Quelques autres entreprises ont fait un don à la souscription de la Fondation du Patrimoine. Je n'oublie pas non plus les nombreux particuliers qui ont fait près de 300 dons depuis le lancement en 2009 et cela continue... La souscription restera d'ailleurs ouverte jusqu'à fin 2017.

A tous j'exprime une vive et sincère reconnaissance.

En 2008, le principe de la restauration était donc acté officiellement, le mode financement était défini mais pour autant, l'horizon des travaux était encore très loin. Et tant que l'Etat n'avait pas confirmé son engagement financier en publiant l'arrêté de subvention rien n'était définitif. Les choses commençaient toutefois à bouger et une première étape vers le concret fut en 2012 la nomination de M. Stefan MANCIULESCU comme maître d'œuvre à la suite de l'appel d'offres de la commune. Dès lors les dossiers d'études pouvaient avancer. Les dossiers de demandes de subvention furent établis et transmis par la mairie.

Une deuxième étape cruciale fut en décembre 2014 la publication de cet arrêté de subvention d'Etat représentant 50% du montant des travaux et surtout permettant d'accéder aux autres financements. Au préalable j'avais dû signer, avec l'approbation unanime du conseil d'administration des Amis de Curemonte, un engagement de prise en charge des 30% non subventionnés à concurrence d'un montant maximal de 234 500 Euros. Je dois dire que sans la Fondation du Patrimoine, sans les différents donateurs, particuliers et entreprises, sans les mécènes cités, nous n'aurions pas pu tenir cet engagement qui excédait largement les capacités financières de l'association. Je souligne au passage que depuis 2004 jusqu'à ce jour, les Amis de Curemonte ont versé sur leurs réserves une contribution de 115 500 Euros pour l'église de la Combe : 26 000 Euros pour le dossier d'étude et les fouilles préalables puis 61 000 Euros pour les travaux de restauration et 28 500 Euros à la Fondation du Patrimoine.

Quant à la Fondation du Patrimoine, le total des 297 dons recueillis est d'un peu plus de 75 000 Euros. L'abondement total voté ou attendu est à ce jour d'environ 50 000 Euros, soit au total une contribution proche de 125 000 Euros pour la Fondation du Patrimoine.

Les entreprises mécènes pour leur part ont apporté au total 22 000 Euros versés à l'association des Amis de Curemonte dans le cadre d'une convention de mécénat d'entreprise.

Bien entendu j'accorde une mention particulière à Mme Michiyo DURT-MORIMOTO qui dès 2004 proposa de créer et d'offrir les cinq vitraux que vous pouvez admirer. Histoire singulière que celle de ces vitraux créés et fabriqués au Japon, acheminés jusqu'à Curemonte en passant par Bruxelles et Paris avant d'arriver en Corrèze et d'attendre pendant plus de dix ans dans la maison de M. et Mme DURT leur mise en place réalisée par les établissements LOIRE de Chartres. Quoi qu'en pensent et disent certains esprits chagrins ces vitraux contemporains se marient parfaitement avec l'édifice auquel ils donnent une belle lumière.

A partir de 2014, le dossier a pu enfin avancer avec, dans un premier temps, l'appel d'offres lancé début 2015, le choix des entreprises et, à partir de juillet 2015, la mise en place des échafaudages et le début effectif des travaux en septembre 2015. Deux ans après, tout est terminé et magnifiquement réalisé. Toutefois il reste quelques travaux de finition sur les décors peints et la réfection du mur d'enceinte du cimetière dont le principe vient d'être décidé.

Il est impossible de citer tous les acteurs de la restauration de la Combe, j'en ai nommé quelques-uns, j'y ajouterai aussi M. Eric DELOUIS qui fit les premiers relevés en qualité d'ABF pour la Corrèze, l'entreprise CHIROL qui réalisa les premiers travaux de maçonnerie, EDF qui électrifia gracieusement le site, les équipes HADES, Ugo CAFIERO et M. Dimitri PALOUMBAS qui effectuèrent les fouilles archéologiques et toutes les entreprises du Patrimoine qui depuis 2015 ont œuvré à cette restauration que vous pouvez admirer aujourd'hui :

SOCOBA pour la maçonnerie, DUBOIS et Associés pour la charpente et la menuiserie, RODRIGUES-BIZEUL pour la couverture, CASSAGNE pour la ferronnerie, LOIRE pour les vitraux

ainsi que son sous-traitant VALLUX pour la réalisation des luminaires et des verres de protection des vitraux, GIRAUD pour l'installation électrique et l'éclairage, VLADIMIR pour les décors peints.

C'est une très belle réalisation, l'église est sauvée pour longtemps ; certes elle ne retrouvera pas sa vocation première de foyer d'évangélisation plus que millénaire et de lieu de culte mais c'est à nous de la faire vivre en en faisant une vitrine de l'histoire, de l'archéologie et de la culture.

Comme nous le faisons chaque année depuis 1989, nous allons proposer à partir d'aujourd'hui et pendant tout l'été plusieurs expositions artistiques de qualité, peinture, sculpture, photo, jusqu'aux Journées Européennes du Patrimoine mi-septembre et nous envisageons de proposer d'autres animations dans ce lieu d'exception.

Je terminerai mon propos en formulant un souhait, celui de voir les Curemontois et la population environnante s'approprier pleinement ce joyau du Patrimoine et se montrer fiers du riche patrimoine public et privé de leur village. J'aurais aimé qu'ils soient encore plus nombreux à se mobiliser pour soutenir financièrement ce projet. D'ailleurs, il est encore possible de le faire jusqu'à la fin de 2017 car nous avons encore besoin de financement. Je profite d'ailleurs de l'occasion pour vous annoncer que la Fondation du Patrimoine, à l'occasion de ses vingt ans vient d'éditer une plaquette de 8 timbres « collector » dédiés à 8 projets phare en Limousin au sein desquels figure l'église de la Combe. Pendant trois mois, jusqu'à fin septembre 2017, cette plaquette sera offerte à tous ceux qui feront un don d'au moins 50 Euros pour un des projets soutenus en Limousin.

Vous savez eut être que pour désigner le Patrimoine les britanniques ont un mot que j'aime beaucoup : "Heritage". Oui, le patrimoine est bien l'héritage que les générations qui nous ont précédé nous ont laissé.... Respectons-le, préservons-le...

Comme l'a écrit Aimé Césaire... « *La voie la plus courte vers l'avenir est celle qui passe par l'approfondissement du passé* »...

Merci de votre présence et de votre attention.

Jean BOUYSSOU

15 juillet 2017

